

NOTE D'INTENTION DE MÉMOIRE VAE ENS Louis-Lumière

TEL +33 (0)1 84 47 00 27
www.ens-louis-lumiere.fr

La Cité du Cinéma - 20 rue Ampère BP 12
93213 La Plaine Saint-Denis Cedex FRANCE



INTRODUCTION GENERALE

La *note d'intention* doit inclure la présentation du projet, sa thématique, son contexte, sa finalité et sa problématique, la méthodologie et la démarche de projet, une bibliographie, les commentaires et conclusions.

Les *mémoires* peuvent être regroupés selon leur orientation en trois grandes catégories – créations, sciences, métiers :

Créations : Un mémoire orienté « création » a pour base une réalisation personnelle ; il doit se référer à un corpus d'œuvres apparentées et exposer une démarche esthétique ;

Sciences : Un mémoire orienté « science » concerne l'application de connaissances acquises et, éventuellement, la production de nouvelles connaissances ; il doit mettre en œuvre une démarche expérimentale relevant de l'ingénierie et de la technologie ;

Métiers : Un mémoire orienté « métier » s'intéresse aux techniques instrumentales, l'usage des appareils et s'inscrit dans la chaîne de production des œuvres audiovisuelles.

STRUCTURE DE LA NOTE D'INTENTION

NOM DU REDACTEUR, DATE DE LA REDACTION, ETABLISSEMENT et DIPLOME

Indiquer le nom du rédacteur, la date de la rédaction, l'établissement et le diplôme visé.

TITRE DU MEMOIRE

Le titre du mémoire peut faire référence à sa thématique, à sa problématique ou à sa finalité.

EXPOSE DU PROJET

Un projet peut être abordé indifféremment selon chacune des quatre grandes composantes qui le décrivent :

Thématique : C'est le domaine dans lequel le projet s'inscrit. Les grands champs thématiques sont posés dans une période et un territoire donnés.

Contexte : Identifier les voisinages du projet avec la recherche institutionnelle ou privée. Il s'agit de repérer des recherches en cours sur le même sujet ou sur des sujets voisins.

Problématique : Mettre en évidence le problème auquel le projet tentera d'apporter une ou des solutions ; repérer les hypothèses ; détecter les questions et les formuler de manière synthétique.

Finalité : Décrire les objectifs et les résultats attendus du projet.

METHODOLOGIE ET DEMARCHE

En partant des résultats attendus, schématiser l'arborescence et en déduire une démarche par étape.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Indiquer la bibliographie qui sera utilisées comme support d'étude scientifique et comparative.

Présentation de la bibliographie

Elle peut être structurée par types de supports (ouvrages, articles de revues, etc.) et par thèmes. À l'intérieur de chaque section, les entrées sont classées par ordre alphabétique d'auteur.

- **Ouvrage d'un seul auteur**

NOM de l'auteur, Prénom (ou initiale), Titre en italiques, Ville d'édition, Éditeur, Collection (s'il y a lieu), Année. Le nom du traducteur, le cas échéant.

Lorsque l'année de publication de l'édition diffère de l'année de l'édition originale, cette dernière est à indiquer également.

Exemples :

BRESSON, Robert, *Notes sur le cinématographe*, Paris, Gallimard, 1975.

PASOLINI, Pier Paolo, *L'expérience hérétique. Cinéma (Empirismo eretico, 1972)*, trad. Anna Rocchi Pullberg, préface de Maria-Antonietta Macciocchi, Paris, Payot, coll. Traces, 1976, réed. coll. Ramsay Poche Cinéma, 1989.

- **Ouvrage collectif**

Les auteurs doivent être cités selon l'ordre dans lequel ils apparaissent sur la couverture.

Si l'ouvrage est collectif (actes de colloque, recueil d'articles, etc.), il a la plupart du temps un directeur scientifique, qui est alors considéré comme l'auteur de l'ouvrage :

NOM, Prénom (sous la dir. de) [ou (dir.) ou (éd.)], *Titre*, Ville d'édition, Éditeur, Collection (s'il y a lieu), année.

Exemple :

MEUSY, Jean-Jacques (sous la dir. de), *Le Cinémascope entre art et industrie*, Paris, Association française de recherche sur l'histoire du cinéma, 2004.

- **Article de périodique**

NOM, Prénom ou initiale, « Titre de l'article en romain et entre guillemets », *Titre du Périodique en italiques*, to maison, numéro, date de publication, pagination première-dernière page de l'article, sous la forme p. X-Y.

Exemple :

LICHTIG, Renée, « En travaillant avec Stroheim », *Cahiers du cinéma* n° 37, juillet 1954, p. 17-19.

- **Contribution à un ouvrage collectif, article repris dans un livre**

NOM, Prénom ou initiale, « Titre de la contribution en romain et entre guillemets », in *Titre de l'ouvrage en italiques*, Prénom ou initiale du directeur puis Nom du directeur suivi de (dir.) ou (éd.), Ville d'édition, éditeur, année, pagination première-dernière page de l'article, sous la forme p. X-Y.

Exemples :

MUSIL, Robert, « Eléments pour une nouvelle esthétique. Remarques sur une dramaturgie du cinéma » (1925), in *Essais. Conférences – critique – aphorismes – réflexions*, textes choisis, trad. et présentés par Philippe Jaccottet, d'après l'éd. d'Adolf Frisé, Paris, Éd. du Seuil, 1983, p. 186-205.

RABOIN, Claudine, « Le Regard et la perspective : recherches sur la façon d'écrire de Kafka en 1912-1913 », in *Entre critique et rire. Le Disparu de Franz Kafka*, sous la direction de Maurice Godé et Michel Vanoosthuyse, Actes du colloque international de Montpellier, 10-11 janvier 1997, Montpellier, Bibliothèque d'Études Germaniques et Centre-Européennes, Université Paul-Valéry de Montpellier, 1997, p. 31-44.

- **Thèse ou mémoire non publié**

NOM, Prénom, *Titre en italiques*, Thèse ou mémoire (sous la direction de Nom du directeur), Discipline ou spécialité, Université ou école, Département, Date de soutenance.

- **Source internet**

Les éléments trouvés sur internet doivent être de qualité, et notamment signés par un auteur défini (par exemple, Wikipédia étant « sans auteur » n'est pas utilisable).

NOM de l'auteur, Prénom ou Initiale, « Titre du texte », Nom du site ou *Titre de la revue électronique*, adresse URL, date de la dernière mise à jour au moment de la consultation (sinon, date de consultation), ou date de publication s'il s'agit d'une revue électronique.

Exemple :

DOEBLER, Peter L., « Going Beyond Cézanne: The Development of Robert Bresson's Film Style in Response to the Painting of Paul Cézanne », *Senses of Cinema*, n° 43, April-June 2007, URL : <http://www.sensesofcinema.com/contents/07/43/bresson-cezanne.html>.

- **Paraphrase et citation**

Dans le cas d'une paraphrase, l'auteur original doit être indiqué en note, avec l'indication bibliographique précise (ouvrage, page...). Dans le cas d'une citation, la phrase originale doit être présentée entre guillemets, et sa source précise être indiquée en note de bas de page, de manière similaire à une notice bibliographique.

Exemple : Selon **Lev Kouléchov**, « Pour le cinéaste honnête, l'expérimentation est plus importante que le pain¹. »

La première fois qu'un ouvrage est cité, la référence bibliographique doit être complète. À partir de la seconde fois, on peut utiliser, tant que la référence reste claire, une abréviation du type :

Lev Kouléchov, *Écrits 1917-1934*, op. cit., p. X.

(Si la seconde référence suit immédiatement la première, on peut abrégé en :

Lev Kouléchov, *ibid.*, p. X.)

¹ « Le Cinéma de chambre » (orig. Kino-fot, n° 2, 1922), trad. de Valérie Posener, *Écrits 1917-1934*, éd. François Albera, Ekaterina Khokhlova et Valérie Posener, Lausanne, L'Âge d'homme, Collection Histoire et théorie du cinéma, 1994, p. 76.

- **Filmographie**

La notice filmographique doit être aussi complète que possible (générique détaillé, renseignements supplémentaires éventuels tels que dates de tournage, première projection, etc.). Si possible, doivent figurer le titre original et le titre français.

Dans tous les cas, doivent au moins figurer :

NOM du réalisateur, Prénom ou initiale, Titre du film en italiques, pays, année, durée (en heures, minutes et secondes pour les films sonores, si possible en métrage pour les films silencieux), noir et blanc ou couleur.

Exemple :

RUTTMAN, Walther, Berlin. Die Sinfonie der Großstadt (Berlin, Symphonie d'une grande ville), Allemagne, 1927, 1466 m, noir et blanc, silencieux.

En l'absence de précision, on considérera, pour un film de fiction « classique », qu'il est en 35 mm et sonore (sauf s'il a été réalisé avant 1927 environ). Si ce n'est pas le cas ou s'il peut y avoir ambiguïté, il faut le préciser.

On peut indiquer en outre le format du cadre (1/1,37, 1/1,66, etc.), s'il s'agit de son mono ou stéréo, si les deux sont possibles, ainsi que toute précision qui aurait à voir avec le sujet (format de fabrication et de diffusion, etc.).

- **Références sonores**

NOM de l'auteur, Prénom (ou initiale), Titre en italiques, Ville d'édition, Éditeur, Collection (s'il y a lieu), Année.

- **Références photographiques**

NOM de l'auteur, Prénom (ou initiale), « Titre de l'image en italiques et entre guillemets », Titre de la parution (ouvrage, magazine, monographie, catalogue d'exposition...), Ville d'édition, Éditeur, Collection (s'il y a lieu), Année.